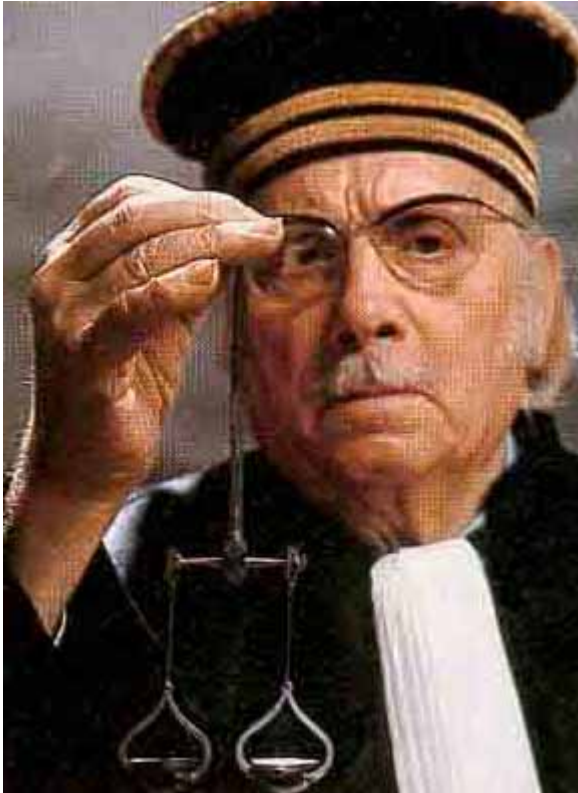


# Les Français ne supportent plus la justice Taubira



Il devient de plus en plus évident que de nos jours bien des juges, pour notre malheur, pratiquent la méthode « mur des cons » ; entendre par là qu'au détriment de l'équité indispensable à la pratique de leur métier, ceux-là jugent avec une ahurissante partialité, selon que les plaignants ou les victimes sont, ou ne sont pas, en accord avec leur opinions personnelles.

**Il est donc extrêmement urgent que les citoyens réagissent enfin, en masse, pour crier stop aux scandales dont la presse régionale nous abreuve régulièrement.**

Ainsi ce jugement inique paru dans « Le Maine Libre », et qui n'aurait sans doute pas franchi les limites du département, si une amie ne l'avait publié sur sa page Facebook.

[http://m.lemainelibre.fr/actualite/justice-condamne-pour-violences-sexuelles-sur-un-garcon-de-13-ans-25-06-2014-96060#.U6tsRyad\\_8A](http://m.lemainelibre.fr/actualite/justice-condamne-pour-violences-sexuelles-sur-un-garcon-de-13-ans-25-06-2014-96060#.U6tsRyad_8A)

A tout seigneur tout honneur, mais sans vous dévoiler son identité, pour des raisons que tout le monde comprendra, je reproduis ci-après son argumentaire :

*« Un enfant de 13 ans sodomisé à l'aide d'un manche à balais par le petit ami de sa sœur, et avec la complicité active de cette dernière, une deuxième fois violenté, par un système judiciaire fou.*

*L'auteur du viol sur l'enfant est « condamné » (sic!) à **18 mois avec sursis**, et **1500 euros de dédommagement**.*

*La sœur qui a déshabillé et maintenu la petite victime n'a pas été poursuivie. Pas plus que les parents qui laissaient leur fille aînée avoir des relations sexuelles dans la même chambre que les deux plus jeunes enfants de la fratrie...Système judiciaire merdique.*

*Cette décision est un déni de gravité, un déni de sa souffrance, et une forme d'accueil dans la vie qui lui signifie qu'après tout, il est normal que tous les parents soient défaillants, la sexualité débridée, sauvage et exposée, l'emploi de la force répandu, la violence justifiée. Cette décision exonère aussi tous les coupables, violeur comme famille. **Ils vont continuer à faire le mal et à détruire**. Rien que le fait de laisser se dérouler des rapports sexuels devant leurs jeunes enfants, ils auraient dû faire l'objet d'une mesure de retrait éducatif ! »*

Ainsi que quelques commentaires immédiats.

*– Pauvre gosse ! ! ... ça donne envie de « faire justice » en boucle courte, ce genre d'histoires ! !*

*– Famille en déshérence et justice incapable*

*– Quel message ce genre de verdict peut-il renvoyer à la victime ? Banalisation, absence de culpabilité...pas même une obligation de soins...*

Quel écœurement de constater les verdicts plus aberrants les uns que les autres, parce que profondément injustes ; signe que les comportements dégénérés de ceux qui nous gouvernent

déteignent sur leurs affidés !

Quand on pense aux cris d'orfraies glapis par ces mêmes magistrats pour rappeler « l'indépendance de la Justice », chaque fois qu'un élu (*de droite, bien sûr*) se permet de pointer du doigt un jugement curieux !

Quand on compare les amendes infligées à Pierre Cassen et Pascal Hilout (***et même les peines de prisons réclamées en première instance par le procureur de Paris***) pour de simple « mots » considérés comme « des incitations à la haine », à l'incompréhensible magnanimité des juges envers les violeurs et leurs complices, on est offusqué par ces véritables dénis de justice.

Comment ne pas être terrorisés par la tournure dramatique prise par les tenants de la « justice » actuelle, quand les exemples de jugements iniques, rapportés par la presse régionale (*où œuvrent encore quelques rares journalistes courageux et intègres*), sont légions ?

Pourtant il n'y a guère matière à s'étonner lorsque l'on se souvient de qui officie à la tête de ce domaine, sa fâcheuse tendance à toujours excuser les racailles, surtout s'ils sont mineurs (*tel son propre fils actuellement sous les verrous*) et à mépriser les vraies victimes, dès l'instant qu'il ne s'agit pas de « pauvres descendants des ex-colonisés », pour lesquels elle réclame stupidement une repentance de tout un peuple qu'elle hait, et ce malgré le train de vie qui est le sien grâce à eux !



Il n'y a guère matière à s'étonner lorsque l'on sait maintenant que le pseudo président a menti à la France entière pour « enlever le morceau », puisqu'il fait exactement le contraire de ce qu'il avait annoncé. Quand on ment ainsi à la tête de l'Etat, il est à craindre que ce mauvais exemple incite au laxisme généralisé à « tous les étages » ; et c'est exactement ce qui est en train de se produire !



Comment s'étonner toujours, lorsque certains adeptes de la pédophilie hantent les coulisses du pouvoir, ex ministres, ex députés, lobbies minoritaires mais influents ... et travaillent sans relâche à entraîner la société toute entière dans leurs vices, utilisant pour se faire le levier bien pratique, de lois attentatoires à une saine moralité !

La France et son Peuple sont en passe de disparaître, laminés par les forces du mal, si nous ne nous ressaisissons pas très vite, en virant tous ces virus, forcément fatals à notre honneur et notre dignité.

Et pour commencer tous devant l'Hôtel de Ville de Paris le 9 juillet prochain !

**Aude Alajoie**

